AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente le règlement 355-2024 remplaçant le règlement 320-2021 sur le contrôle budgétaire

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 17 juin 2024.

Stéphane Bergeron

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 17 juin 2024 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 juin 2024.

Signé:

téphane Bergeron

Directeur général et greffier-trésorier